



UMIH 73-74

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Votre antenne départementale : **UMIH 73-74**
139 Avenue du stade - 73700 Bourg Saint-Maurice
Tél : 04 79 07 50 95 - umih73-74@orange.fr

UMIH,
l'organisation
professionnelle N° 1
des cafetiers, hôteliers,
restaurateurs, exploitants
d'établissement de nuit

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

NOTRE ORGANISATION

Depuis plus de **70 ans**, l'UMIH représente, défend et accompagne les professionnels indépendants de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières, dans toutes les régions et départements de France (métropole et outre-mer).

L'UMIH fédère **3** syndicats associés (GNC, CSLMF, France Thalasso) et **4** structures interdépartementales (UMIH Prestige, SNEG & Co, UMIH Bowling Loisirs, UMIH Nuit).

L'UMIH, présente et active partout en France avec plus de **106** fédérations départementales, **2 000** élus et **400** collaborateurs, est en contact direct avec les professionnels. Ce maillage territorial permet une connaissance du terrain et une appréhension globale et précise des enjeux du secteur.

Tous secteurs confondus, l'UMIH est la 3e organisation professionnelle en nombre d'entreprises adhérentes au plan national.



**L'UMIH,
1^{RE} ORGANISATION
PROFESSIONNELLE
DES INDÉPENDANTS**

66 %

soit 2/3 des entreprises qui adhèrent à une organisation professionnelle (71 % avec ses syndicats associés)

NOTRE SECTEUR

Le secteur CHR D* est un acteur clé de l'économie française, représentant **229 000** entreprises, **84** milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant plus d'**1,1 million** d'actifs dont 18 % ont moins de 25 ans. Chaque année, **100 000** jeunes sont formés à nos métiers.

*Cafés, Hôtels, Restaurants, Discothèques

48 %

des salariés des entreprises qui adhèrent à une organisation professionnelle (62 % avec ses syndicats associés)

PRÉSENTATION DES SYNDICATS ASSOCIÉS ET STRUCTURES INTERDÉPARTEMENTALES



Chambre Syndicale
des Lieux Musicaux
Festifs & Nocturnes

Créée en 1952 en syndicat professionnel, la Chambre Syndicale des Lieux Musicaux, Festifs et Nocturnes rassemble l'ensemble des lieux festifs dans le secteur de la musique, de la danse, du spectacle, des discothèques, des lieux de concerts, des bars, des restaurants d'ambiance, etc.



Créé en 2008, FRANCE Thalasso regroupe la Fédération Internationale de la Thalassothérapie et le Syndicat National Professionnel de la Thalassothérapie. C'est un organisme garant du respect de l'appellation « Thalassothérapie » et des valeurs fondamentales de la Thalasso.



GNC
Groupement National
des Chaînes Hôtelières

Créé en 1989, le Groupement National des Chaînes hôtelières regroupe des chaînes intégrées, françaises et étrangères, implantées en France. Depuis le 1er janvier 1994, le GNC s'est associé à l'UMIH afin que l'hôtellerie parle d'une seule et même voix en France.



Le SNEG & Co réunit les professionnels des établissements festifs et de convivialité : bars et restaurants d'ambiance musicale, clubs et autres lieux accueillant tous les types de clientèle, de l'apéritif jusqu'au bout de la nuit. Avec de plus de 25 années d'expertise, le SNEG & Co a pour mission de représenter et défendre les métiers de la nuit.

NOS MISSIONS

1

Informer, accompagner et conseiller

L'UMIH accompagne au quotidien les professionnels dans les domaines juridique, fiscal, social, emploi, formation et environnemental.

2

Assurer la promotion et la reconnaissance des métiers et du secteur

L'UMIH, porte-parole de la profession, agit pour faire valoir le poids économique du secteur CHRD et pour une meilleure prise en compte des spécificités de nos métiers.

3

Représenter et défendre les professionnels

Au niveau national et local, l'UMIH est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles (CCI, comités départementaux et régionaux du tourisme, conseils de prud'hommes, Conseil interministériel du tourisme, MEDEF, GPS, CPME, U2P...).

Au niveau européen, l'UMIH agit au sein de l'HOTREC (l'organisation professionnelle européenne du secteur HCR), de la FHE (French Hospitality in Europe) et de l'ENA (European Nightlife Association).

4

Démontrer le rôle majeur des cafés, hôtels, restaurants au sein du tourisme

L'UMIH est membre fondateur de la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) qui, depuis 2017, regroupe 16 organisations professionnelles représentatives de la filière tourisme.

L'UMIH C'EST :

5 branches professionnelles

- > UMIH Cafés, Brasserie et Établissements de nuit
- > UMIH Hôtellerie française
- > UMIH Restauration
- > UMIH Saisonniers
- > UMIH Traiteurs et TOR

1 organisme de formation

> UMIH Formation, la référence dans l'hôtellerie restauration avec plus de 150 000 professionnels formés dont plus de 30 000 par an.

1 magazine bi-mensuel

> L'Essentiel Nous CHRD, magazine numérique à destination des adhérents, des partenaires et des institutionnels.



UMIH Prestige fédère les établissements de prestige : les palaces, les hôtels 5 étoiles et 4 étoiles, ainsi que les restaurants étoilés et certains Meilleurs Ouvriers de France.



UMIH Bowling Loisirs a été créée en novembre 2016 et réunit la Fédération Nationale des Bowlings Français (FNBF) et le Syndicat des Propriétaires des Bowlings. C'est le seul syndicat professionnel du monde du bowling. Il a pour mission d'informer ses adhérents sur les thématiques juridiques, sociales, fiscales ainsi que sur toutes les problématiques liées au secteur du bowling.



UMIH Nuit a été créée en 2018, il rassemble les acteurs de la nuit et prend en compte les enjeux et les particularités du secteur.

Le syndicat a été mis en place pour soutenir les établissements de nuit dans leurs démarches.

LE TOURISME EN FRANCE

168
milliards
d'euros

de consommation
touristique

8%

du PIB

2
millions

d'emplois directs
et indirects

89.3
millions

de touristes
internationaux
en 2017

55.5
milliards
d'euros

de recettes générées par
le tourisme international

LE SECTEUR HCR

229 000 entreprises dont **170 000 restaurants**,
18 600 hôtels, **38 800 cafés**, **débits de boissons**
et **6 000 établissements de nuit**

84 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Plus d'**1,1** millions d'actifs dont 290 000 saisonniers

4^e employeur privé de France (après l'industrie,
le transport et le bâtiment)

100 000 jeunes formés
chaque année à **35** métiers

95 %
d'entreprises
de moins de
10 salariés

18 % de salariés de moins de 25 ans
contre 9 % dans les autres secteurs

*sources : DGE, Dares 2019



Thierry Marx

président confédéral
de l'UMIH



Eric Abihssira

vice-président confédéral
de l'UMIH



L'UMIH est l'organisation professionnelle représentative du secteur CHR. Le nombre de nos adhérents, la diversité de leur profil et notre implantation territoriale, grâce à nos fédérations départementales, nous permet d'avoir une connaissance approfondie des problématiques terrain, des attentes des professionnels et nous procure une vraie puissance de parole et d'action dans nos échanges avec les pouvoirs publics, l'administration et les médias.

Notre mission est d'accompagner le quotidien des chefs d'entreprise dans la gestion de leur établissement et de leur apporter la solution adéquate face à une situation impactant leur activité.

Notre rôle consiste également à anticiper les changements, les mutations et être force de proposition sur des chantiers tels que l'attractivité de nos métiers, le positionnement social de nos entreprises, l'accès à une offre de formation dédiée, l'intégration du développement durable dans les établissements, la problématique des commerces en ruralité.

L'UMIH est la maison mère où tous les professionnels du secteur CHR indépendants, franchisés ou de chaîne, ont leur place.



Suivez-nous sur

